



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS

Secteur FOOTBALL DIVERSIFIE

FOOTBALL ENTREPRISE

Réunion des clubs Football Entreprise du 02.09.2019

Présents : MM Francis DAUSSEING - François IRLA – André-Gilles REALLAND – Christian TOURNIER

Excusés : Mme Agnès IRLA - M Claude BERIAC –

Clubs Présents : AMIS DU BOIS – ASPIC – AZF - C.I.C. - FLOGUI ROSERAIE – FREESCALE –LATECOERE – LIEBHERR – MATRA - MUNICIPAL TOULOUSE –TOAC

Clubs Excusés : INTERNAT – LABTEAM

Clubs Absents : B.N.P. – T.F. CGI

Les représentants des clubs présents sont remerciés très chaleureusement. La bienvenue est souhaitée au club d'A.Z.F. dont c'est le retour en Ligue.

Quelques changements dans l'organisation des commissions au sein de la Ligue ont été ratifiés lors du dernier Comité Directeur.

Après la suppression des Commissions Football Entreprise, Futsal ou Loisir, qui avaient été remplacées par une Commission de Gestion des compétitions de football diversifié, c'est au tour de cette dernière d'être supprimée, remplacée par une section Football Diversifié au sein de la Commission de gestion des compétitions dont le Président est M. André Lucas.

Chaque section se dote d'un secrétaire (il n'y a plus de Président Délégué). Celui du foot diversifié est François IRLA spécialiste Futsal mais qui connaît bien le Football Entreprise dont il a rejoint la commission il y a 3 ans.

Christian Tournier et François Irla précisent que rien ne devrait cependant changer cette saison dans notre fonctionnement habituel. Christian Tournier continuant à assurer

l'animation football entreprise avec l'aide d'André Realland et de François ... tant que nous n'aurons pas de nouvelles instructions.

Cette continuité semble moins sûre pour les saisons futures. Quelques propos lus dans les PV des différents comités de Direction suscitent quelques interrogations.

LIGUE D' OCCITANIE Comité de direction du 10 août 2019

Lors de la validation des poules, celles du Football Entreprise ne sont pas adoptées à l'unanimité,
COMMENTAIRES *Monsieur DESSENS ne vote pas les poules car il estime qu'elles n'ont pas de sens, attendu qu'elles sont uniquement composées de clubs de la Haute-Garonne que l'on élève au rang régional au détriment du football d'entreprise de ce département.*

DISTRICT HAUTE-GARONNE Comité de direction du 9 juillet 2019

Le Comité de Direction s'étonne de l'absence de descente de ligue depuis plusieurs années alors que des clubs montent chaque année. Tout comme le foot loisir, cette compétition ne devrait-elle pas être du ressort du district ?

L'affirmation sur l'absence de descente est fautive. Si cette année il n'y a pas eu en effet de descente, ça n'a pas été le cas les années précédentes où sont descendus successivement TIS (2016), AZF (2017) et METEO (2018).

Si le football Entreprise existe en Ligue c'est qu'à l'origine des clubs d'autres départements en faisaient partie tel les LABO FABRE ou les Vignerons de GAILLAC.

Il est vrai que nous perdons beaucoup de clubs (nous sommes passés en quelques années de 2 divisions de 12 clubs à une R1 à 9 clubs et une R2 à 8).

Mais de son côté, le District en a perdu encore plus, et pas à cause des non-descentes qu'il a pu y avoir. De plus, tous les nouveaux clubs qui se sont créés lui ont été apportés par la Ligue.

Il ne nous semble pas que la présence en Ligue du Football Entreprise soit un frein à son développement dans les Districts ; d'autant qu'avec la mise en place du référent dont une des missions est la recherche de nouveaux clubs, il devrait y avoir une progression bénéficiant en priorité au District.

Toutefois, si cela devait se faire, il y aurait probablement quelques avantages, notamment financiers (frais d'arbitrage, plus de sanctions liées au statut de l'arbitrage, moins de cartons car carton blanc en District). La contrepartie redoutée par les clubs étant le niveau inférieur d'arbitrage et la peur de ne pas retrouver les mêmes terrains municipaux...

Quoiqu'il en soit, nous verrons bien en fin de saison si on nous demande notre avis....

En tout cas nous vous souhaitons le meilleur pour la saison qui débute la semaine prochaine et pour laquelle on vous a remis les documents :

- Planning général 2019 / 2020.
- Calendrier par journée : R1 et R2.
- Tableau attribution des terrains municipaux et coordonnées des correspondants.

Pour les terrains, leur attribution ne change pas par rapport à l'année dernière, sauf que Capitole Taxi disparu il n'y a plus qu'une équipe sur l'herbe de La Ramée.

On conserve le synthétique de La Ramée refait à neuf. Seul le club de Toulouse CGI l'utilisera, si toutefois ce club parvient à surmonter ses difficultés du moment

COUPE NATIONALE

Avec seulement 19 clubs engagés la ligue d'Occitanie de Football ne peut qualifier que 5 clubs et descend au 4^e rang national en nombre de clubs qualifiés dans cette compétition. Nous sommes toujours devancés par PARIS ILE de FRANCE (18 clubs) -4 la Normandie (10 clubs) +2 et en plus par AUVERGNE/RHÔNE ALPES (8 clubs) +4

Le nombre global de clubs engagés cette saison est de 229, en progression de 23 clubs !

Les Ligues d'Auvergne (+18) de Normandie (+10) et de Nouvelle Aquitaine (+5) ont fait le plus fort en termes d'augmentation du nombre de clubs inscrits. Contrairement à Paris Ile de France qui perd 8 clubs.

Il faut dire que cette année les Ligues devaient systématiquement engager tous les clubs, et c'était aux clubs à refuser s'ils ne souhaitaient pas participer.

La compétition se dispute comme l'an passé en plusieurs phases

- * épreuve éliminatoire régionale pour qualifier aux 32èmes.

- * les 32èmes et 16èmes (géré par la FFF).

- * Une phase de poule faisant office de 8^{ème} de finale avec 4 poules de 4 équipes se rencontrant sur six journées, en matchs aller-retour, aux dates fixées au calendrier général.

- * les 2 premiers de chaque poule se qualifiant pour les ¼ de finale.

Remplacement des joueurs, à partir des 32èmes, il ne peut être procédé qu'au remplacement de trois joueurs au cours du match.

La liste des clubs qualifiés doit être remise à la FFF cette année le 21 octobre.

Cela nous a obligés à prévoir un premier tour concernant les clubs de District dès cette semaine. Un tirage au sort a été effectué par la commission qui a donné les rencontres suivantes :

	1er tour	2 au 7 septembre 2019
A	A.Z.F.	ACCENTURE
B	AKKA	METEO
C	C.E. CAPGEMINI	COPA CABANA

A la demande de CAP GEMINI, le match les opposant à Copa Cabana a été reporté d'une semaine.

Il est ensuite procédé au tirage au sort des tours suivants par les différents représentants des clubs :

	2ème tour	<i>16 au 21 septembre 2019</i>
1	Vainqueur AKKA – METEO	Amis du Bois
2	FREESCALE	INTERNAT
3	LABTEAM	ASPIC
4	MATRA	FLOGUI ROSERAIE
5	Vainqueur AZF - ACCENTURE	B.N.P.
6	LIEBHERR	Vainq. CapGemini – Copa Cabana

	3ème tour	<i>30 septembre au 5 octobre 2019</i>
1	MUNICIPAL TOULOUSE	Vainqueur 6
2	LATECOERE	TOAC
3	Vainqueur 5	Vainqueur 1
4	Vainqueur 2	Vainqueur 4
5	C.I.C.	Vainqueur 3

CHAMPIONNAT REGIONAL

Le championnat régional est maintenant composé d'une poule de 9 clubs en R1 après l'arrêt de la CENTRALE et de 8 clubs en R2 grâce à la montée de AZF (après refus de l'AS RSC qui était premier en District) et d'aucune descente pour pallier l'arrêt de CAPITOLE TAXI.

La première journée se déroulera semaine du 9 au 14 septembre 2019.

La nouveauté cette année pour la R2 : pour meubler la saison avec d'avantages de matchs tout en conservant un côté officiel que n'avait pas le challenge Galinier proposé la saison dernière, la saison se déroule en 2 phases.

1ère phase : championnat avec 8 clubs en match aller-retour avec classement à l'issue.

2^{ème} phase : 2 poules avec d'un côté les 4 premiers qui joueront la montée après 6 matchs

Et de l'autre les 4 clubs de bas de tableau qui feront leur 6 matchs pour éviter la descente en District (si descente il y a...)

COUPES et CHALLENGE REGIONAL

La coupe régionale, et le challenge régional, sont reconduits en l'état.

Pour la **coupe des équipes réserves** nous avons une cinquième équipe avec INTERNAT. Match de cadrage entre 2 clubs du District puis ½ finales.

Mme DUNAC Présidente des Amis du Bois soulève le problème du paiement des arbitres pour les matchs de coupe. Son club a reçu trois fois de suite et a été débité de plus de 300 €, ces frais ne peuvent-ils pas être partagés ?

Christian Tournier rapporte la procédure que lui a communiquée le service comptable de la Ligue. C'est la Ligue qui paye directement l'arbitre de la rencontre et qui prélève ensuite sur le compte du club recevant. Il n'est pas possible de partager automatiquement entre les clubs.

Seule solution envisageable, que le club qui se déplace paye directement au club qui reçoit, la moitié des frais d'arbitrage.

Lors de la discussion qui s'engage il s'avère que l'arbitre ne saura pas forcément à combien s'élèvera exactement le montant de sa prestation. En revanche, on connaît le minimum qui en sera facturé qui est de 77 €. Le surplus éventuel étant lié au kilométrage, au-delà d'un certain seuil, effectué entre le domicile déclaré de l'arbitre et le lieu de la rencontre.

Les clubs présents, à l'unanimité, décident alors d'instaurer une règle pour que le club qui se déplace paye directement au club recevant les 38,50 € représentant la moitié du minimum qui sera facturé par la Ligue. Un reçu sera établi par le club recevant.

Un mail sera envoyé à l'ensemble des clubs pour que cette nouvelle règle soit connue de tous.

Il s'agit d'une règle d'usage à l'initiative des clubs. Bien qu'approuvant cette décision, la Commission ne prendra aucune responsabilité dans le suivi du bon déroulement de cette nouvelle pratique.

CHALLENGES

Les challenges Efficacité, Abadie, Fair Play, sont maintenus.

ARBITRAGE

La désignation des arbitres continue à être effectuée par la CRA.

Quelques clubs signalent qu'il y a encore des arbitres venant de trop loin à leur goût, entraînant des frais conséquents.

L'exemple d'un arbitre de Montpellier en stage à Toulouse qui aurait été désigné sur un match de foot Entreprise ! Quel kilométrage a été pris en compte ?

La CRA étant à priori encore en train de changer d'organisation, il faudra peut-être refaire passer le message.

CONSIDERATIONS DIVERSES

La F.M.I est bien en place maintenant. Il faut absolument penser à se connecter après les matches pour transmettre au plus vite les résultats.

La Dépêche continue encore à passer les résultats sur leur journal du dimanche et leur correspondant appelle (et rouspète) s'ils ne figurent pas sur le site.

Toutes les infos sur la FMI sont disponibles dans la rubrique CLUBS puis cliquer sur FMI-FOOTCLUBS.

Une nouvelle version de la FMI est disponible sur les stores dédiés :

- Play Store : 3.8.0.0
- Apple Store : 3.8.1

Ces versions prennent en compte l'évolution permettant d'attribuer des avertissements et des exclusions aux personnes présentes sur le banc.

CONFIGURATION DES UTILISATEURS

Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé en début de saison.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc vérifier **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI avant les premiers matchs :

- Profil
- Vérifier que la case « Gestionnaire feuille de match informatisée » est bien cochée
- **LE PLUS IMPORTANT: ne pas oublier d'affecter à chaque utilisateur une équipe : si ce n'est pas fait, vous ne pourrez pas voir la ou les équipes sur la tablette**

MOTS DE PASSE

Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs ont été réinitialisés en début de saison. Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe

avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

Les clubs sont vivement encouragés à aller sur le site de la Ligue pour accéder aux toutes dernières informations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance souhaite une très bonne saison à tous les clubs, et invite les participants à partager le traditionnel buffet.

**Le Secrétaire
François IRLA**

**Le Président de séance
Christian TOURNIER**